



Soutien d'Ouranos à Info-Crue

Thématique : Priorisation des bassins versants à cartographier

Plan de travail

Contexte et objectifs

La priorisation des bassins versants à cartographier répond aux besoins de la direction de l'expertise hydrique (DEH) qui, dans un échéancier de cinq ans, devra produire, pour une grande partie des bassins versants du Québec méridional, une cartographie prévisionnelle en temps réel de l'ensemble des secteurs pouvant être inondés, ainsi qu'une harmonisation des cartographies des zones inondables en appui à l'aménagement du territoire.

Ainsi, l'objectif principal de cette thématique est d'établir une méthode visant la hiérarchisation des bassins versants pour déterminer dans quelle séquence le travail devrait se réaliser, et ce, en fonction de plusieurs critères, dont les risques d'inondation qui leur sont associés. Les travaux de cartographie devront être réalisés dans l'optique d'assurer la sécurité de la population face aux inondations, de réduire, voire d'éviter, les coûts liés à ces évènements et de minimiser les impacts sur les écosystèmes. La méthode de priorisation devra respecter ces principes directeurs. Une étude sur l'acceptabilité sociale de ces principes est également prévue dans le but d'appuyer la légitimité du processus de priorisation.

Par ailleurs, certaines données devront être acquises et colligées pour cartographier les zones inondables pour l'ensemble des cours d'eau du Québec méridional. La méthode de priorisation devra également permettre à la DEH de dresser le portrait actuel de chacun des bassins versants à cartographier et de définir ceux pour lesquels des efforts supplémentaires devront être accordés pour la collecte de données à court et moyen termes. Le portrait des bassins versants pourra également être d'une utilité pour une d'autres intervenants.

Considérant les besoins à court terme de la DEH, mais également le souci d'arrimage avec des travaux actuellement en cours par le ministère de la Sécurité publique¹ et dont les résultats sont attendus à plus long terme, la mise en œuvre de cette thématique se déclinera selon deux échéanciers.

En fonction des besoins identifiés tout au long de la réalisation de ce mandat, des projets de recherche ou des lots de travail pourront s'ajouter. De ce fait, la flexibilité du plan de travail a pour objectif de poursuivre la réflexion, notamment sur l'acquisition de données permettant une priorisation plus robuste.

Plan de travail : Priorisation des bassins versants

Dernière mise à jour : Mai 2019

1

¹ EPRI 2 est un projet qui permettra, d'ici mars 2020, de connaître le tracé des zones à risque d'inondation ainsi que la vulnérabilité qui y est associée et ce pour l'ensemble du territoire « lidarisé » du Québec.





Il est donc approprié de considérer ce plan de travail comme étant adaptatif et évolutif tout au long de la réalisation des travaux, et ce, à la fois pour les horizons à court, moyen et long terme.

Développer une méthodologie de priorisation

Sur la base des données disponibles permettant de mieux connaître les caractéristiques des bassins versants, une première priorisation aura pour principal objectif de permettre le développement d'une méthodologie de priorisation et de déterminer les bassins versants pour lesquels une acquisition de données devra être réalisée à courte échéance. La méthodologie devra inclure l'identification de critères permettant de déceler à la fois la présence possible de la population à proximité des cours d'eau, la fréquence des événements ayant causé des inondations ainsi que les caractéristiques physiques, et même organisationnelles des territoires (ex : présence d'une cartographie ou non). Ces critères devront considérer à la fois les besoins pour des fins de prévision et pour l'aménagement du territoire. Il sera également nécessaire de déterminer le poids à attribuer à chacun de ces critères. Cette démarche et les résultats attendus devront respecter les orientations gouvernementales établies, c'est-à-dire le maintien de la sécurité des populations, la réduction des coûts associés aux inondations et la minimisation des impacts sur les écosystèmes.

Le choix des critères devra aussi prendre en compte les contraintes liées à la disponibilité de l'information. Afin d'établir une classification équitable, il est nécessaire que l'information essentielle à la priorisation soit disponible pour l'ensemble du territoire québécois. Les travaux devront permettre d'identifier la disponibilité d'informations techniques (ex.: degré d'instrumentalisation de la rivière) dans le but d'identifier les besoins en acquisition de données.

Dépendamment de la nature de l'information, la collecte des données pourra être réalisée à différentes échelles (bassins versants, MRC, municipalités, tronçons de rivières, etc.). Dans tous les cas, l'information colligée devra être combinée à l'échelle des bassins versants, étant donné que la cartographie sera réalisée à cette échelle.

Valider l'acceptabilité sociale des principes directeurs

Une étude de l'acceptabilité sociale des principes directeurs guidant la priorisation des bassins versants à cartographier permettra de confirmer ou d'infirmer l'utilisation et/ou la pondération de certains critères et d'ainsi revoir la priorisation dans le but de rendre l'exercice plus robuste.

Revoir la priorisation en fonction de la disponibilité de données

Une éventuelle révision de la priorisation initiale en fonction des résultats de tout projet de recherche fournissant une information pertinente à la priorisation est envisagée. À cet effet, le projet EPRI 2, mené par le MSP, l'Université Concordia, l'UQAR et le ROBVQ, qui vise à dégager une estimation de l'étendue des secteurs exposés aux inondations, figure parmi les projets d'intérêt.

2

Plan de travail : Priorisation des bassins versants

Dernière mise à jour : Mai 2019





Liste des sujets à couvrir pour la thématique Priorisation des bassins versants

Objectifs	Lot de travail	Réalisation	Échéancier
Priorisation initiale des bassins versants à cartographier	Identification de critères	Équipe thématique.	
	Un travail itératif permettra d'identifier une liste de critères de priorisation ainsi que les sources d'information requises. La diversité d'expertises des membres de l'équipe thématique se veut le gage d'une liste exhaustive des critères possibles à considérer.	Réalisation d'un premier atelier de travail avec l'équipe thématique visant à identifier une première liste de critères.	Septembre 2018
	Développement d'un outil d'aide à la décision pour la priorisation	Une équipe de recherche ayant déjà travaillé sur des enjeux méthodologiques similaires et/ou ayant une expertise en	
	Le développement d'un outil d'aide à la décision sera	évaluation multicritères.	Été 2019
	basé sur une analyse multicritère nécessitant de valider l'exhaustivité des critères de priorisation et de les pondérer.	En collaboration étroite avec l'équipe thématique.	
	Validation de la grille		
	Une validation officielle de la grille de priorisation par les autorités sera requise avant son application.	Approbation par le comité directeur Ouranos-MDDELCC	Au courant de l'été 2019
	Identification des sources d'information et		
	En parallèle à la création de la méthodologie de priorisation, un premier travail pour colliger l'information devra être réalisé auprès de différents collaborateurs et à travers une diversité de base de données.	Équipe thématique Stagiaire chez Ouranos	Septembre 2019

Plan de travail : Priorisation des bassins versants

Dernière mise à jour : Mai 2019





Étude de l'acceptabilité des principes directeurs	Réalisation d'une étude visant à connaître l'acceptabilité sociale des principes directeurs guidant la priorisation auprès des différents acteurs interpellés (ex : municipalités, MRC, citoyens, OBV, etc.).	Équipe interdisciplinaire avec expertise dans la collecte d'information sur les perceptions.	2020
Mise à jour	Intégration des résultats de projets En fonction des résultats de projets d'intérêt (p.ex. projet EPRI 2 visant l'identification préliminaire de la zone inondable et ses caractéristiques), la priorisation pourra être mise à jour.	Une veille d'information et la mise à jour de la priorisation pourra être réalisée par l'équipe thématique qui assurera un rôle de suivi du projet. Une collaboration étroite entre l'équipe thématique et les porteurs du projet d'intérêt, notamment EPRI 2 serait pertinente. Une collaboration avec l'équipe de projet ayant réalisé l'outil d'aide à la décision est également envisageable.	2020 et +
	Acquisition de données pertinentes à la priorisation Des projets de recherche visant l'acquisition de données permettant d'enrichir la priorisation des bassins versants pourraient être d'un intérêt.	Expertise pertinente aux projets à développer.	2020 et +

4